



JOURNAL MUNICIPAL

UNE FOULE DE POSSIBILITÉS POUR VIVRE PLEINEMENT L'HIVER

13



© Daniel TPhoto

VILLE DE MONTMAGNY

VOS ACTUALITÉS MUNICIPALES DE FÉVRIER



TROIS EMPLOYÉES MUNICIPALES SAUVENT LA VIE D'UN HOMME

5

SOMMAIRE

Hommage à l'ancien maire Gilbert Normand	4
Sondage sur les outils de communication numériques	5
Février : Mois de la poutine à Montmagny	7
Prévisions budgétaires 2025	8
Loisirs, culture et vie communautaire	13
Emplois d'été pour les étudiant(e)s	16

MOT DU MAIRE



Magnymontoises, Magnymontois,

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'année 2025 s'est amorcée intensément en nous faisant vivre de grandes émotions. Je parle évidemment ici de l'activité de reconnaissance que nous avons tenue, le 13 janvier dernier, pour souligner le travail exceptionnel de trois de nos sauveteuses qui ont sauvé la vie d'un homme lors d'un bain libre automnal à la piscine municipale Guylaine-Cloutier. En tant qu'employeur, c'était important pour la Ville de

prendre un temps d'arrêt afin de reconnaître l'excellence de ces employées qui ont fait preuve d'un sang-froid et d'un savoir-faire exemplaires. J'ai cru comprendre que ce type de sauvetages n'arrive en moyenne qu'une seule fois par année au Québec, ce n'est donc pas rien! Félicitations à toutes les personnes impliquées ayant fait en sorte qu'on en parle positivement aujourd'hui.

Sur une note moins heureuse, le début 2025 a aussi été marqué par le décès de l'ancien maire de Montmagny, Gilbert Normand. Mes prédécesseurs m'ont tous inspiré à leur façon, mais c'est la vision du développement



du Dr Normand, ses belles valeurs, son approche humaine ainsi que son ouverture à la culture, à la nature et au monde que je retiens. Que ce soit en tant que médecin, maire ou député, le dévouement dont il a fait preuve envers ses concitoyen(ne)s est indéniable et mérite d'être rappelé. Mes plus sincères condoléances à sa famille, en mon nom et en celui de mes collègues du conseil et de l'administration municipale.

Prévisions budgétaires 2025

Comme le veut la tradition, vous pouvez consulter les détails entourant les prévisions budgétaires annuelles ainsi que le programme d'immobilisations 2024-2025-2026 en pages 8, 9, 10 et 11. Malgré plusieurs dépenses incompressibles et le dépôt d'un nouveau rôle triennal d'évaluation, nous avons réussi à produire un budget équilibré et responsable, ce qui me rend particulièrement fier.

Je terminerai en vous mentionnant que février est non seulement le mois de l'amour, mais aussi celui de la poutine, des emplois d'été pour étudiant(e)s et des plaisirs d'hiver. Alors, profitons de ce mois pour faire la tournée des restaurants, inciter nos jeunes à postuler pour venir travailler à la Ville durant l'été et pour aller bouger dans les diverses infrastructures récréatives disponibles sur le territoire!

Marc Laurin



BONNE NOUVELLE POUR NOTRE CAFÉ QUOTIDIEN!

Avec la modernisation de la collecte sélective en 2025, qui accepte désormais tous les types de contenants, d'emballages et d'imprimés, le plastique numéro 6 fait désormais partie des matières acceptées au recyclage. Cela permet donc de mettre dans le bac bleu le couvercle des cafés servis par la plupart des grandes chaînes de restauration, avec le verre qui était déjà accepté. Tout le monde gagne à éviter l'enfouissement inutile!

Logo du Caucus des villes de centralité de l'UMQ LE MAIRE LAURIN PARTICIPE À SA CRÉATION



En tant que membre du comité exécutif du Caucus des villes de centralité de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le maire, Marc Laurin, a récemment participé au renouvellement de l'image de marque de cette instance qui représente les 64 municipalités urbaines situées dans les territoires ruraux du Québec.

Le nouveau logo et son slogan évoque les notions de réciprocité et d'échange, deux aspects qui font partie intégrante des principes de base du Caucus des villes de centralité.

À la fois identiques et différentes, les deux formes du logo représentent la réalité distincte et l'identité propre de chaque ville de centralité. En s'emboîtant l'une dans l'autre, elles symbolisent aussi le fait que les différentes villes partagent les mêmes enjeux et font face aux mêmes défis.

Le slogan « Allié des services de proximité » rappelle quant à lui l'un des éléments caractéristiques des villes de centralité, soit qu'elles sont les alliées des villes avoisinantes qu'elles desservent en matière de services et d'infrastructures. Ce concept d'allié exprime également le lien entre le rôle des villes de centralité et celui du Caucus.

JOURNAL MUNICIPAL

RENSEIGNEMENTS : Émilie Laurendeau
418 248-3361, poste 2063
elaurendeau@ville.montmagny.qc.ca

IMPRESSION : Impression Rive-Sud
Tirage 2500 copies





Février, le mois de l'amour!

POUR MOI, C'EST AUSSI L'AMOUR DE NOTRE ÉCONOMIE LOCALE

Je me sens privilégiée de partager ces moments avec vous afin de rendre hommage à nos gens d'affaires. Ces personnes engagées, dynamiques et passionnées travaillent chaque jour à répondre à nos besoins, tout près de chez nous.



Vivre à Montmagny, c'est profiter d'une richesse de commerces et de services de proximité : animalerie, bijouterie, boulangerie, cordonnerie, cuisinerie, épicerie fine, savonnerie, boutiques diverses, cinéma, gyms, nettoyeur, restaurants, services conseils et bien plus encore! Cette diversité est une force dont nous pouvons être fier(-ière)s.

Chaque initiative contribue à la vitalité de notre ville. Nous avons la chance de compter sur de nouveaux commerces et bureaux d'affaires. Nous avons connu de beaux projets d'agrandissement, des rénovations intérieures et extérieures visant à améliorer l'expérience client, sans oublier la relève entrepreneuriale et nos marchand(e)s établis depuis des années.

Certes, des besoins demeurent. Il est donc essentiel d'explorer ce que Montmagny a à offrir avant de chercher ailleurs. Vous pourriez être surpris(e) par les belles découvertes qui vous attendent! Je vous invite aussi à contacter la Société de développement économique (SDÉ) de Montmagny pour discu-

ter de vos besoins ou de vos projets commerciaux ou d'affaires au 418 241-5555.

En tant que citoyen(ne), nous avons un rôle clé à jouer dans le développement de notre milieu. Pour chaque dollar dépensé localement, 0,66 \$ reste dans notre économie, contre seulement 0,11 \$ lorsqu'il est dépensé auprès d'une multinationale¹.

Faire affaire avec nos marchand(e)s locaux, c'est bien plus qu'un simple achat. C'est soutenir nos entrepreneur(e)s d'ici, préserver des emplois, dynamiser notre économie et renforcer l'attractivité de Montmagny. Rallier pour mieux prospérer devient alors une nécessité.

Ensemble, en unissant nos forces, nous assurons la prospérité de notre ville et de notre région. Faisons donc rayonner nos commerces et soyons fier(-ière)s de faire la différence. Tout le monde y gagne.

Mireille Thibault

Mireille Thibault, conseillère municipale | district 4

¹ Source : Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

LES TAXES MUNICIPALES

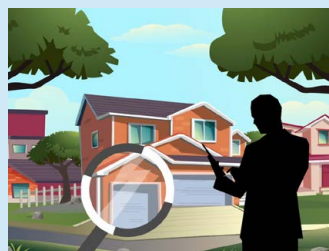
Comme 2025 est une année où un nouveau rôle d'évaluation a été déposé par la MRC de Montmagny et que la valeur de votre maison a probablement augmenté, votre conseil municipal tient à vous rappeler quelques informations importantes.

La valeur de votre maison et vos taxes municipales

C'est la MRC qui est responsable de produire une nouvelle évaluation des propriétés tous les trois ans. Ce procédé s'appelle le dépôt du rôle d'évaluation foncière. Pour en apprendre davantage sur cette procédure, nous vous invitons à visionner cette vidéo disponible au ville.montmagny.qc.ca/evaluation.

Lorsque le rôle est déposé, la Ville modifie les pourcentages de taxes pour que l'augmentation de la valeur de votre maison n'ait pas d'impact sur vos taxes municipales. Pour faire simple, ce n'est pas parce que votre propriété vaut 20 % de plus que vous payerez 20 % de plus en taxes!

L'augmentation de vos taxes correspond à l'augmentation qui est votée par le conseil municipal pour permettre de produire un budget équilibré. Cette année, l'augmentation moyenne du compte de taxes résidentiel est de 2,38 %.



Paiements et escompte

Lorsque vous êtes propriétaire d'un terrain ou d'un immeuble dans la ville, il vous est possible de régler vos taxes municipales en quatre versements selon les modalités inscrites sur votre compte de taxes. Ces versements sont étalés tout au long de l'année pour diminuer l'impact sur votre portefeuille. La fin du mois de février est l'échéance pour payer la première partie de ses taxes foncières. Cette année, le premier versement est dû le 27 février.

D'ailleurs, saviez-vous que vous pouvez choisir de payer le plein montant à la première échéance? Si vous choisissez cette option, vous bénéficierez d'un rabais de 2 % sur le total de votre facture.

En terminant, n'oubliez pas que vous avez accès en tout temps à l'ensemble de vos documents d'évaluation foncière et de taxation dans votre *Accès citoyen*, accessible via l'onglet « Citoyens » de la section « Services en ligne » du site Internet municipal au ville.montmagny.qc.ca.

Votre conseil municipal



HOMMAGE À *Gilbert Normand*

1943 – 2025

Maire de Montmagny
de 1985 à 1993

**Le 1^{er} janvier dernier,
soit quatre ans jour pour jour
après le décès du maire
Rémy Langevin,
la Ville de Montmagny
perdait un autre de ses
anciens magistrats :
le docteur Gilbert Normand.
Pour rendre hommage à ce
médecin et politicien dévoué,
voici quelques-unes de ses
réalisations qui ont marqué
son passage à l'hôtel de ville.**

***Bon repos, Dr Normand.
Merci de votre apport au milieu!***



Durant ses deux mandats à la mairie, Gilbert Normand a travaillé très fort pour développer et faire avancer la région sur divers plans.



Amoureux de la culture, c'est sous son règne qu'ont été créés le Carrefour mondial de l'accordéon (1989) et le Comité de la culture (1992), que la Maison Taché a été acquise (1991) et que plusieurs œuvres d'art ont été intégrées sur le territoire, dont « Fleurs de macadam » de l'artiste Albert Gilbert à la place Hébert.



Au-delà de l'homme politique qu'il a été, Dr Normand était aussi un homme de famille. On le voit ici entouré de ses proches, soit d'Océanne, Line, Mika, Émile, Jeannot, Marie-Josée, Laurence et Charlize à l'arrière et de James, François, Nancy, Priscilla et Charles-Albert à l'avant.



Il est également derrière la présentation de l'exposition Riopelle-Bourgault en 1991, un événement unique et marquant de l'histoire culturelle de la région qui a rassemblé près de 100 œuvres de l'artiste-peintre Jean Paul Riopelle et du sculpteur Jean-Julien Bourgault.



Comme il avait le développement de la ville à cœur, il est l'un de ceux ayant mis de l'avant le développement touristique et l'importance de l'accès au fleuve. C'est à lui que l'on doit l'aménagement du Centre éducatif des migrations en 1993, qui est devenu aujourd'hui l'Espace citoyen, et la signature d'un pacte d'amitié avec la commune française Châtel-Guyon en 1988.

Soulignons également que Gilbert Normand a fait carrière au niveau fédéral sous la bannière libérale. Il a été député de l'ancien comté de Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet pendant deux mandats, soit de 1997 à 2004. Lors de son passage à la Chambre des communes, il a successivement été secrétaire d'État en matière d'Agriculture, d'Agroalimentaire et de Pêches et Océans puis en Sciences, Recherche et Développement.

Trois employées ont sauvé la vie de Nicolas Gaudreau

LA VILLE DE MONTMAGNY RECONNAIT L'HÉROÏSME

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'heure de Nicolas Gaudreau n'était pas venue, le 23 octobre dernier. Tous les astres étaient effectivement alignés pour lui permettre de survivre au malaise cardiaque qu'il a subi lors d'un bain libre à la piscine Guylaine-Cloutier de Montmagny. La formatrice Louise Pelletier-Proulx, qui était sur place par un heureux hasard, a réagi rapidement et les jeunes sauveteuses Victoria Deschênes et Marie-Pier Landry l'ont appuyée efficacement. Combinée à l'aide de nageurs présents, dont d'anciens sauveteurs, et à un défibrillateur externe automatisé (DEA) fonctionnel, l'intervention des employées municipales a sauvé la vie du quadragénaire.

Pour souligner le sang-froid dont elles ont fait preuve et leur héroïsme, la Ville a tenu une activité de reconnaissance en présence de leurs proches et de la victime, qui souhaitait également être sur place pour remercier ses anges gardiennes.

« De mémoire, c'est la première fois qu'un tel incident survient à la piscine municipale depuis son ouverture en 1969 et je suis extrêmement fier de la façon dont nos sauveteuses ont réagi. Elles ont su mettre en application les formations reçues avec efficacité et sang-froid, malgré le stress inhérent à une telle situa-



Nicolas Gaudreau entouré du maire, Marc Laurin, et des sauveteuses Louise Pelletier-Proulx, Marie-Pier Landry et Victoria Deschênes.



Après avoir subi deux opérations au cœur et été hospitalisé près de 30 jours, le survivant Nicolas Gaudreau n'avait que de bons mots pour ses sauveteuses.

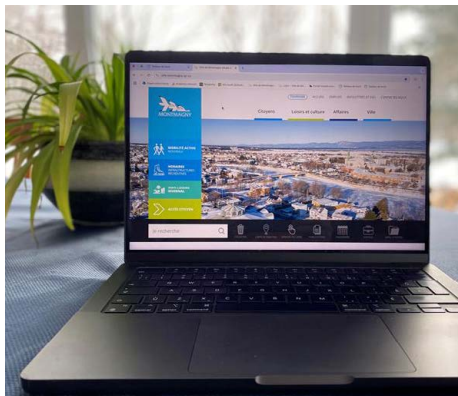
tion. Les mots me manquent pour leur signifier à quel point je suis impressionné par leur héroïsme! Elles ont sauvé la vie d'un homme, rien de moins, et c'est un acte qui mérite d'être reconnu. Félicitations mesdames!», d'exprimer le maire, Marc Laurin.

« Je ne remercierai jamais assez ces femmes de m'avoir sauvé la vie. Sans leur intervention efficace, je ne serais pas là aujourd'hui pour leur exprimer toute ma reconnaissance. Elles m'ont offert de belles années à vivre auprès de mes pro-

ches et je compte bien en profiter. Merci infiniment! », a confié Nicolas Gaudreau.

Rappelons que depuis quelques mois, grâce à une aide financière du ministère de l'Éducation, la Ville offre gratuitement les formations menant au brevet de *Moniteur aquatique* et de *Sauveteur national*. En mars prochain, deux formations sont d'ailleurs proposées sans frais dans l'*Info-loisirs hivernal*, soit *Premiers soins généraux* et *Sauveteur national*. Pour avoir plus de détails, il suffit de visiter le ville.montmagny.qc.ca/infoloisirs.

SONDAGE SUR LES OUTILS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUES DE LA VILLE DE MONTMAGNY



Dans un souci d'amélioration continue, la Ville souhaite connaître l'opinion de ses citoyen(ne)s sur les outils de communication numériques qu'ils utilisent. Cette initiative vise évidemment à évaluer la qualité et la pertinence de ces outils afin d'optimiser la diffusion d'informations municipales et de mieux répondre aux besoins de la population.

Le sondage porte principalement sur le site Web municipal, les services en ligne, les infolettres ainsi que sur les médias sociaux. Le formulaire est accessible au ville.montmagny.qc.ca/communication jusqu'au 7 février à minuit. En y participant, les répondant(e)s courent la chance de remporter 50 \$ en chèques-cadeaux Montmagny.

Pour obtenir de l'assistance afin de remplir le sondage, il suffit de composer le 418 248-3361 ou d'écrire à info@ville.montmagny.qc.ca.

GREFFE, AFFAIRES JURIDIQUES ET URBANISME

FAIRE UNE DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

À la suite de l'adoption récente du règlement concernant l'occupation du domaine public à Montmagny, un tout nouveau formulaire en ligne est maintenant à la disposition des citoyen(ne)s souhaitant demander un permis pour occuper le domaine public.

C'est dans le but d'uniformiser la démarche, de faciliter l'accès à ce type de permis et d'être en mesure de mieux planifier les événements que ce questionnaire a été créé.

Que ce soit pour déposer des matériaux, mettre en place les équipements nécessaires à des travaux de construction (conteneurs, clôtures de chantier, etc.), entreposer de la neige, tenir un événement ou aménager une terrasse commerciale sur les terrains appartenant à la Ville, il est nécessaire d'obtenir un permis et pour ce faire, tous les demandeur(-euse)s doivent maintenant remplir le formulaire disponible en ligne au ville.montmagny.qc.ca/domainepublic.

Il est conseillé de ne pas tarder pour effectuer une demande d'occupation du domaine public, car toute demande incomplète ou reçue dans un délai trop serré pourrait être refusée.



Pour toute question concernant la nouvelle procédure de demande de permis pour l'occupation du domaine public, il suffit de communiquer avec le Service du greffe, des affaires juridiques et de l'urbanisme au 418 248-3361.

LICENCES DE CHIEN 2025

Si ce n'est déjà fait, la Ville rappelle aux propriétaires de chiens qu'ils ont l'obligation de se procurer ou de renouveler la licence annuelle de leur fidèle compagnon. Celle-ci est disponible au coût de 25 \$ à la réception de l'hôtel de ville et donne droit à d'intéressants rabais dans plusieurs commerces de la ville.

RAPPEL

SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

UN SERVICE D'AVIS ET D'ALERTES, ÇA SERT À QUOI?

Cela fait déjà quelques années que la Ville de Montmagny a adhéré à un service d'avis et d'alertes. Comme son nom l'indique, il a été instauré pour être en mesure de vous rejoindre et de vous informer rapidement lors d'une situation d'urgence.



En plus des alertes relatives à la sécurité publique (évacuation, inondation, etc.), le service est aussi utilisé pour acheminer des informations importantes dans le cas d'une coupure d'eau, d'un bris d'aqueduc, d'une entrave routière majeure, d'une opération déneigement, d'un avis d'ébullition, d'une interdiction d'arroser ou encore, pour annoncer le début des inscriptions aux activités de loisirs ou la sortie du *Journal municipal*.

Un service simple et avantageux

Comme la vie va vite et que le temps peut parfois nous manquer pour s'informer, il est d'autant plus important de s'abonner afin de recevoir automatiquement les annonces émanant de votre ville. Que vous soyez de type téléphone, courriel ou texto, c'est à vous de choisir votre moyen de communication préféré et les types d'avis que vous souhaitez recevoir.

Comment s'inscrire?

Si ce n'est déjà fait, vous pouvez vous inscrire en ligne au ville.montmagny.qc.ca/info en remplissant le formulaire disponible. Si vous éprouvez des difficultés, composez le 418 248-3361, poste 2300 pour obtenir du soutien.

Rappelons que c'est non seulement important de s'inscrire, mais aussi de mettre à jour ses coordonnées, surtout si vous avez déménagé ou changé de numéro de téléphone! Car votre profil et vos préférences ne peuvent être mis à jour que par vous!

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FÉVRIER : MOIS DE LA POUTINE À MONTMAGNY

Après le Mois du hamburger organisé en septembre dernier, la Société de développement économique (SDÉ) de Montmagny récidive avec le Mois de la poutine durant lequel sept restaurateurs magnymontois s'affronteront avec de nouvelles créations culinaires tout le mois de février.

Couronné « Roi du hamburger » l'automne dernier, le café-bistro Au coin du Monde défendra son titre face au Colosse smokehouse, à la Microbrasserie Côte-du-Sud, au Restaurant À la Rive, au bistro-bar Le Lafontaine et aux nouveaux joueurs, soit le resto-bar Le Katharos et le restaurant Foodizz.

Du 1^{er} au 28 février, la population est invitée à se rendre dans les restaurants participants afin de goûter aux poutines créées spécialement pour ce concours culinaire, puis à voter pour sa préférée. En votant, les gourmand(e)s courent la chance de gagner l'un des sept chèques-cadeaux de 40 \$ échangeables chez l'un des restaurants en lice.



Tous les détails sont disponibles sur la page Web dédiée au Mois de la poutine accessible à bit.ly/PoutineMontmagny.

LE CAMPING POINTE-AUX-OIES ET LE RESTAURANT À LA RIVE S'ASSOCIENT

Dès cet été, les propriétaires du restaurant À la Rive, Valérie Lapointe et Mathieu Labrecque, opéreront le casse-croûte situé au camping Pointe-aux-Oies. Les vacancier(-ière)s pourront donc y déguster une partie du menu du populaire restaurant magnymontois, qui sera adapté à la formule cantine.

Un partenariat gagnant-gagnant qui permettra aux restaurateurs de créer davantage d'emplois d'été à temps plein et de rejoindre une clientèle plus vaste.



William Laberge, directeur du camping, Valérie Lapointe et Mathieu Labrecque, propriétaires de À la Rive.

Commerces du centre-ville

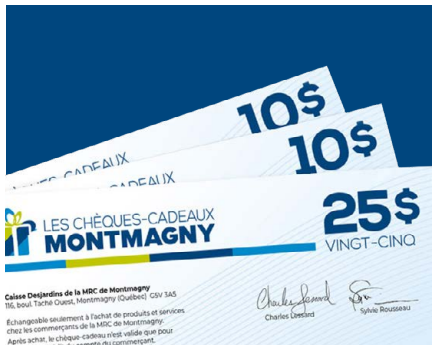
NOUVELLE PLATEFORME POUR MOUSSER LEURS OFFRES

À la suggestion du Comité de revitalisation du centre-ville de Montmagny, les commerces et services de cette zone commerciale ont maintenant une toute nouvelle plateforme de diffusion pour faire connaître leurs offres et promotions sur Facebook alors que vient d'être mis en ligne le groupe *Montmagny Centre-Ville* | Goûtez - Trouvez - Vibrez.



Pour être au courant de ce que les commerces et services ont à lui offrir, la population est invitée à adhérer à ce groupe, où seules les entreprises du centre-ville peuvent publier, mais où tout le monde peut commenter. De belles découvertes pourront y être faites et la force du nombre permettra aux entreprises de rejoindre un grand auditoire.

« On ne se doute pas de tous les produits et services qu'on retrouve dans nos beaux commerces au centre-ville. Nous sommes donc bien fiers de cette initiative qui rejoint le cœur de notre mission qui est de soutenir les entreprises de notre milieu », de confier le président de la Société de développement économique de Montmagny, Marc Lefrançois.



135 765 FOIS MERCI

En 2024, plus de 135 000 \$ ont été investis dans les commerces de proximité grâce à l'achat de chèques-cadeaux Montmagny, un levier économique créé en 2020 par la Société de développement économique de Montmagny et aujourd'hui soutenu par la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny.

Maintenant échangeables dans tous les commerces et services de la région, les chèques-cadeaux Montmagny sont disponibles en tout temps, pour toute occasion. Pour en savoir plus : leschequescadeaux.ca.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

LA VILLE DE MONTMAGNY ADOPTE UN BUDGET RESPONSABLE

La gestion prudente des dépenses étant au cœur de ses préoccupations quotidiennes, la Ville de Montmagny a réussi à limiter l'augmentation du compte de taxes résidentielles moyen à 2,38 % malgré la hausse moyenne des valeurs foncières de 21,06 % à la suite du dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation. C'est donc un budget responsable et équilibré qui a été adopté par l'ensemble du conseil municipal en décembre dernier. Sous l'indice des prix à la consommation (IPC) qui était à 3,35 % en moyenne pour l'année 2024, cette légère hausse se traduira par une augmentation de 73,20 \$ pour une résidence unifamiliale moyenne désormais évaluée à 241 650 \$.

Comparativement à l'an dernier, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 25 556 200 \$, ce qui représente une hausse d'à peine 4 %. Il faut dire que les gestionnaires, tout comme le Comité des finances, se font un devoir de les surveiller de près et de les gérer sagement. Quant aux revenus, ils devraient augmenter de 2,9 % en raison des nouvelles constructions et des transferts liés au partenariat 2020-2024 Québec-Municipalités qui a augmenté de 352 614 \$.

Parce que près de 25 % des contribuables se sont prévalus de l'escompte de 2 % offert s'ils payaient leur compte de taxes en totalité avant la première échéance, cette mesure incitative sera reconduite. La première échéance est le 27 février 2025. Il sera également toujours possible d'acquitter sa facture en quatre versements.

Projets et travaux prévus en 2025

Comme la majorité des municipalités, la Ville fait preuve de résilience face aux changements climatiques, ce qui se reflète dans son programme d'immobilisations 2025 s'élevant à 12 543 500 \$ et pour lequel 7 652 730 \$ en subventions sont espérés. Rendez-vous aux pages 8 et 9 pour en savoir plus sur les principaux projets qui sont à l'agenda.



Le maire de Montmagny, Marc Laurin, en compagnie du trésorier, André Lévesque.

On peut aussi consulter le contenu détaillé des prévisions budgétaires 2025 et du programme d'immobilisations 2025-2026-2027 ainsi que la présentation publique sur le site Internet de la Ville au ville.montmagny.qc.ca/budget.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE MONTMAGNY

Conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, je, soussignée, publie par la présente le document explicatif des prévisions budgétaires de la Ville de Montmagny pour l'année 2025 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 tels qu'ils ont été présentés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 16 décembre 2024.

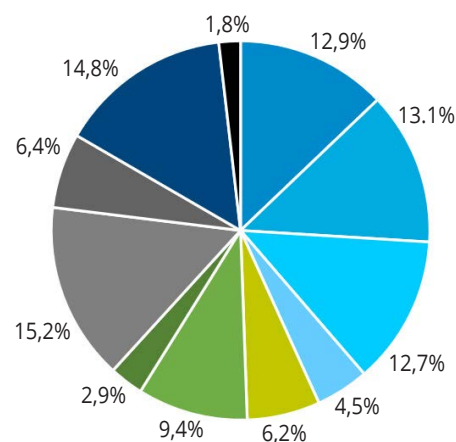
Fait à Montmagny, ce quatorzième jour du mois de janvier deux mille vingt-cinq.

La directrice du Greffe, des Affaires juridiques et de l'Urbanisme,

Karine Simard, avocate

RÉPARTITION DES DÉPENSES

■ Interaction citoyenne et administration générale	3 719 160 \$
■ Sécurité publique	3 775 240 \$
■ Déneigement et entretien du réseau routier	3 661 900 \$
■ Gestion des immeubles et des équipements motorisés	1 309 570 \$
■ Gestion des matières résiduelles	1 801 130 \$
■ Aqueduc, égouts et traitement des eaux	2 723 810 \$
■ Environnement et urbanisme	838 330 \$
■ Loisirs et culture	4 377 910 \$
■ Contributions à des organismes	1 847 950 \$
■ Service de la dette	4 272 710 \$
■ Autres dépenses	532 020 \$



TOTAL

28 859 730 \$

RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

REVENUS

• Taxes foncières	16 438 300 \$
• Tarifs pour les services municipaux	5 436 590 \$
• Paiements tenant lieu de taxes	1 824 140 \$
• Transferts	1 693 380 \$
• Services rendus	2 366 420 \$
• Imposition de droits	417 500 \$
• Amendes et pénalités	206 900 \$
• Autres revenus d'intérêts	461 500 \$
• Autres revenus	15 000 \$
TOTAL	28 859 730 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

• Administration générale	4 555 580 \$
• Sécurité publique	3 775 240 \$
• Transport	4 197 290 \$
• Hygiène du milieu	4 549 940 \$
• Santé et bien-être	191 400 \$
• Aménagement, urbanisme et développement	1 663 960 \$
• Loisirs et culture	5 174 210 \$
• Frais de financement	1 448 580 \$
TOTAL	25 556 200 \$

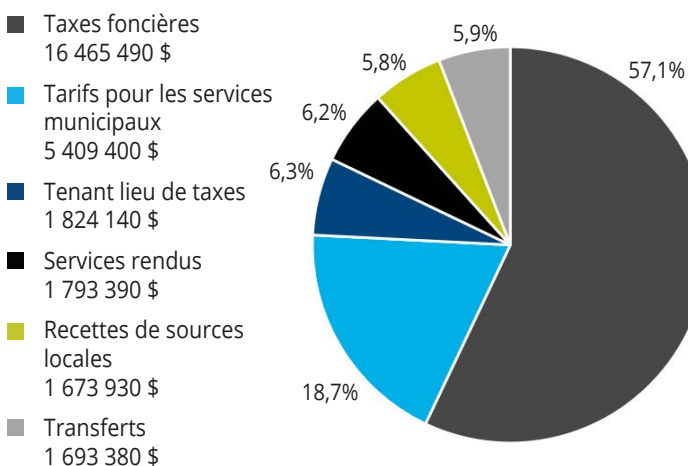
SURPLUS (DÉFICIT) DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
• Remboursement de la dette à long terme	2 824 130 \$
• Financement d'activités d'investissement	0 \$
• Virements excédents cumulés	-55 000 \$
• Réserves financières	91 400 \$
• Réserves fonds réservés	423 000 \$
• Montants à pourvoir dans le futur	20 000 \$
TOTAL	3 303 530 \$

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE

0 \$

PROVENANCE DES REVENUS



TOTAL : 28 859 730 \$

LES TAUX ET TARIFS EN DÉTAIL

SECTEURS RÉSIDENTIEL ET AGRICOLE

TAXE FONCIÈRE (DU 100 \$ D'ÉVALUATION)

• Résidentiel et autres	0,9517 \$
• Multilogement (6 à 19 logements)	1,0042 \$
• Multilogement (20 logements et +)	1,001 \$
• Agricole et forestier	0,7521 \$

TARIF POUR LES ÉGOUTS (DU 100 \$ D'ÉVALUATION)

0,1104 \$

TARIF POUR LA VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES

• Résidence isolée permanente	139 \$
• Résidence isolée saisonnière	70 \$

TARIF POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

• Logement	211 \$
• Chambre (maison de chambres)	33 \$
• Chalet	169 \$

TARIF POUR LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DE LA SÉCURITÉ CIVILE

• Logement	50 \$
• Chambre (maison de chambres)	27 \$

TARIF POUR LA FOURNITURE DE L'EAU

SECTEUR RÉSIDENTIEL DESSERVI PAR LE RÉSEAU DE MONTMAGNY

• Logement	315 \$
• Chambre (maison de chambres)	49 \$
• Lot vacant desservi	64 \$

FERMES DESSERVIES PAR LE RÉSEAU DE MONTMAGNY

• Consommation de base (compteur d'eau)	445 \$
• Entretien et installation	70 \$
• Consommation excédentaire à 454,55 m ³ ou 100 000 gallons	1,12 \$ du m ³

SECTEUR RÉSIDENTIEL DESSERVI PAR SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

• Logement de la montée de la Rivière-du-Sud	494 \$ *
--	----------

FERMES DESSERVIES PAR SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

• Consommation de base (compteur d'eau)	680 \$
• Entretien et installation	70 \$
• Consommation excédentaire à 454,55 m ³ ou 100 000 gallons	1,70 \$ du m ³

* Contribuables d'une partie de la montée de la Rivière-du-Sud et de la route Jean-Baptiste-Casault

SECTEURS COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

TAXE FONCIÈRE (DU 100 \$ D'ÉVALUATION)

• Commercial	1,969
• Industriel	2,4857

TARIF POUR LES ÉGOUTS (DU 100 \$ D'ÉVALUATION)

0,1104

TARIF POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

• Sans conteneur d'acier	337 \$
• Avec conteneur d'acier	*

* Tarif selon le volume et la fréquence des collectes

TARIF POUR LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DE LA SÉCURITÉ CIVILE

• Commerce et industrie	50 \$
-------------------------	-------

TARIF POUR LA FOURNITURE DE L'EAU

• Tarif fixe petit débit	272 \$
• Tarif fixe grand débit	478 \$
• Consommation de base (compteur d'eau)	445 \$
• Entretien et installation	70 \$
• Consommation excédentaire à 454,55 m ³ ou 100 000 gallons	1,12 \$ du m ³

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

PROJETS D'IMMOBILISATIONS	2025	2026	2027	ULTÉRIEURE	TOTAL
INFRASTRUCTURES • RÉHABILITATION ET RECONSTRUCTION					
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE					
• Réhabilitation de conduites d'aqueduc	-	50 000 \$	-	-	50 000 \$
• Études Pression aqueduc parc Louis-O.-Roy	40 000 \$	-	-	-	40 000 \$
• Conduite principale d'aqueduc Reconfiguration et réhabilitation	25 000 \$	-	710 000 \$	-	735 000 \$
• Mise à niveau barrage X0003361 Lac Morigeau	1 390 000 \$	-	-	-	1 390 000 \$
• Remplacement d'une conduite sous la rivière du Sud	50 000 \$	-	-	-	50 000 \$
• Débitmètres Réseau d'aqueduc	-	60 000 \$	-	-	60 000 \$
EAUX USÉE ET PLUVIALE CAPTATION ET TRAITEMENT					
• Mise à niveau d'équipements aux stations de pompage	1 829 000 \$	-	-	-	1 829 000 \$
• Mise aux normes des étangs aérés	20 500 \$	-	-	-	20 500 \$
• Auscultations de conduites	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	160 000 \$
VOIRIE ET OUVRAGE D'ART					
• Rue St-Nicolas	180 000 \$	-	-	-	180 000 \$
• Montée de la Rivière-du-Sud (chemin de fer à Moreau)	-	2 311 000 \$	-	-	2 311 000 \$
• 4 ^e Rue (des Ateliers à 6 ^e Avenue)	-	-	880 000 \$	-	880 000 \$
• Avenue Deschamps	-	55 000 \$	-	-	55 000 \$
• Rue Gendron	-	-	110 000 \$	-	110 000 \$
• Boulevard Taché Ilots de verdure et piste multifonctionnelle	652 000 \$	-	-	-	652 000 \$
• Programme annuel Aménagements pour la sécurité des usager(-ère)s de la route	-	55 000 \$	55 000 \$	55 000 \$	165 000 \$
• 10 ^e Rue Reconstruction et stabilisation de la chaussée	-	215 000 \$	-	-	215 000 \$
• Auscultation de la chaussée	20 000 \$	-	-	8 000 \$	28 000 \$
• Passage à niveau Avenue St-David	-	310 000 \$	-	-	310 000 \$
• Chemin du bras St-Nicolas Reconstruction	4 960 000 \$	-	-	-	4 960 000 \$
• Routes rurales et ponceaux	185 000 \$	70 000 \$	45 000 \$	45 000 \$	345 000 \$
RÉFECTION OU PROLONGEMENT DE RÉSEAUX					
• Prolongement des conduites d'égout sanitaires	422 000 \$	-	-	-	422 000 \$
• Rue St-Jean-Baptiste Ouest	-	705 000 \$	865 000 \$	1 210 000 \$	2 780 000 \$
• Rues de l'École/St-Louis/des Meuniers	-	-	475 000 \$	-	475 000 \$
• Rue Thomas-Morel	-	-	3 592 000 \$	-	3 592 000 \$
• Rue du Peuple	-	-	-	670 000 \$	670 000 \$
• Avenue Charles-A.-Paquet	-	-	-	365 000 \$	365 000 \$
• Rue Michon	-	-	-	760 000 \$	760 000 \$
• 12 ^e Rue (J.-Pozé à St-Jean-Baptiste Ouest)	-	-	-	1 950 000 \$	1 950 000 \$
ÉQUIPEMENT DIVERS					
• Ajout/modification de l'éclairage public Conversion au DEL plateaux sportifs et parcs	10 000 \$	10 000 \$	990 000 \$	10 000 \$	1 020 000 \$
• Entrée électrique au parc du Souvenir Évènementiel	15 000 \$	-	-	-	15 000 \$
• Module de performance Caméras de circulation intelligentes	-	35 000 \$	-	-	35 000 \$
BÂTIMENTS					
• Aréna	11 000 \$	1 665 000 \$	25 000 \$	-	1 701 000 \$
• Piscine municipale Guylaine-Cloutier	-	40 000 \$	-	-	40 000 \$
• Maison sir Étienne-Paschal-Taché	-	-	155 000 \$	-	155 000 \$
• Manoir Couillard-Dupuis	320 000 \$	-	-	-	320 000 \$
• Ancienne Gare	-	140 000 \$	-	-	140 000 \$
• 101, avenue Ste-Julie	-	-	-	363 250 \$	363 250 \$
• Usine de traitement de l'eau potable	682 500 \$	275 000 \$	-	-	957 500 \$
• Bibliothèque municipale et presbytère	10 000 \$	715 000 \$	-	-	725 000 \$
PARCS ET ESPACES VERTS					
• Camping de la Pointe-aux-Oies	200 000 \$	-	-	-	200 000 \$
• Terrain multisport Laprise	-	15 000 \$	-	-	15 000 \$
• Divers espaces récréatifs	107 000 \$	50 000 \$	90 000 \$	50 000 \$	297 000 \$
• Parc Saint-Nicolas	-	-	445 000 \$	-	445 000 \$
• Sentier du Marais	6 500 \$	1 050 000 \$	-	375 000 \$	1 431 500 \$
• Place des Migrations	-	200 000 \$	145 000 \$	-	345 000 \$
DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE					
• Pavage et bordures Quartier 2B	438 000 \$	-	-	-	438 000 \$
• Développement résidentiel à venir	-	1 100 000 \$	-	3 290 700 \$	4 390 700 \$
• Étang de gestion des eaux pluviales Rue Gaudreau	-	-	320 000 \$	-	320 000 \$
MATÉRIEL, VÉHICULES, OUTILLAGE ET DIVERS					
TRAVAUX PUBLICS					
• Programme annuel Petits équipements	385 000 \$	55 000 \$	60 000 \$	60 000 \$	560 000 \$
• Remplacement de camionnettes	65 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	290 000 \$
• Remplacement de véhicules lourds	250 000 \$	375 000 \$	-	-	625 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION INCENDIE					
• Instrumentation et surveillance des rivières	30 000 \$	30 000 \$	-	-	60 000 \$
• Programme annuel Petits équipements	30 000 \$	35 000 \$	35 000 \$	35 000 \$	135 000 \$
• Remplacement de véhicules	85 000 \$	-	1 000 000 \$	-	1 085 000 \$
LOISIRS					
• Programme annuel Petits équipements	-	55 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	155 000 \$
TECHNOLOGIE ET COMMUNICATION					
• Programme annuel Petits équipements	85 000 \$	70 000 \$	101 000 \$	40 000 \$	296 000 \$
GRAND TOTAL	12 543 500 \$	9 861 000 \$	10 263 000 \$	9 451 950 \$	42 119 450 \$

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2025

Si le programme d'immobilisations 2024 était relativement costaud, celui de l'année 2025 l'est davantage. Il s'élève à 12 543 500 \$ et la Ville espère recevoir quelque 7 652 730 \$ en subventions pour le concrétiser. Voici le résumé des principaux projets sur la table à dessin.

STABILISATION DES BERGES DE LA POINTE-AUX-OIES

Parce qu'elle ne peut plus attendre, la Ville ira de l'avant avec les travaux de stabilisation des berges dans le secteur de la Pointe-aux-Oies initialement prévus en 2024, mais ayant dû être reportés en raison de délais occasionnés par Pêches et Océans Canada dans l'obtention d'autorisations.

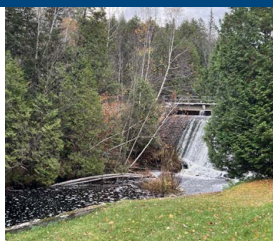


© Daniel TPhoto

COÛT : 1 620 000 \$

BARRAGE DU LAC MORIGEAU

Pour être moins vulnérable lors d'absence de précipitations, le barrage Morigeau sera reconstruit, les digues modifiées et une ligne électrique amenée. Télémétrie et motorisation font aussi partie des améliorations à venir.



COÛT : 1 890 000 \$

(500 000 \$ déjà financés à même une réserve)

TRAITEMENT DES EAUX

De gros investissements, financés à 100 % par le *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2024-2029*, seront faits pour assurer le traitement des eaux : le dégrilleur sera remplacé (1 305 000 \$), la pompe des eaux de lavage optimisée (600 000 \$) et une nouvelle pompe installée à la station de l'avenue Ste-Brigitte (375 000 \$).



COÛT : 2 701 500 \$ | SUBVENTION : 2 701 500 \$

PISTE MULTIFONCTIONNELLE

Finalisation de la portion restante de la piste multifonctionnelle du boulevard Taché Est, de l'avenue Ste-Brigitte Nord à l'avenue Fournier.



© Daniel TPhoto

COÛT : 652 500 \$

SUBVENTION : 279 430 \$

TOUR D'OBSERVATION

Pour bonifier les travaux de mise en valeur effectués au parc du Marais, une tour, propice à l'observation des espèces, s'ajoutera aux aménagements de la Boucle 1.



© Daniel TPhoto

COÛT : 70 000 \$

(63 500 \$ provenant du solde du projet de la Boucle 1)

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

Dans le souci de maintenir à niveau les équipements utilisés par le personnel de nos services terrain, divers équipements seront acquis, dont un chargeur sur roues usagé (250 000 \$), une camionnette 4 x 4 (65 000 \$) et du matériel d'arpentage (30 000 \$) pour le Service des travaux publics et des infrastructures. Une camionnette ¾ de tonne (85 000 \$) sera aussi achetée pour le Service de la sécurité incendie et civile.



COÛT : 400 000 \$

MANOIR COUILLARD-DUPUIS

Réfection du bloc sanitaire du Manoir Couillard-Dupuis, un immeuble classé monument historique qui abrite le musée de l'Accordéon.



COÛT : 320 000 \$

SUBVENTION : 67 800 \$

TRAVAUX DIVERS

• PAVAGE ET SENTIER PIÉTONNIER DU QUARTIER 2B

Parce que le Quartier 2B sera construit à 80 % au cours de 2025, les bordures de rue, le pavage et l'éclairage seront réalisés (415 000 \$). Un sentier piétonnier sera aussi aménagé pour relier les rues de la Seigneurie et des Tourterelles (23 000 \$) afin d'assurer la sécurité des écolier(-ières).



COÛT : 438 000 \$ (250 000 \$ puisés dans la réserve affectée aux développements résidentiels)

• RUE ST-NICOLAS

Réfection complète de la rue St-Nicolas, incluant les bordures de rue et le pavage.

COÛT : 180 000 \$ | SUBVENTION : 150 000 \$

TERRAINS DE PICKLEBALL

En raison de la popularité du pickleball, des modifications seront apportées aux terrains de tennis Desjardins du parc Récréatif pour permettre la pratique des deux sports (82 800 \$). Deux terrains seront aussi aménagés au camping de la Pointe-aux-Oies (200 000 \$).

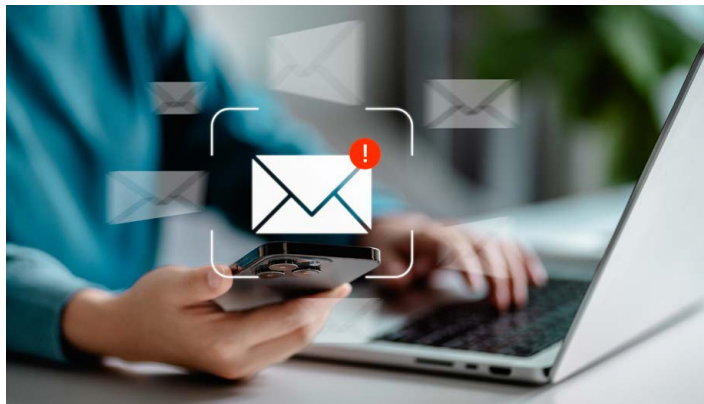


© Daniel TPhoto

COÛT : 282 800 \$ (financés par la vente des tuiles usagées de deck hockey (3 200 \$), le solde du projet d'anneau de glace (79 600 \$) et la Corporation du camping (200 000 \$))

LES DIVERS TYPES DE FRAUDES

La fraude est un acte criminel par lequel une personne soutire des biens, des services ou de l'argent à une autre personne par supercherie, mensonge ou autre moyen. Il existe plusieurs types de fraudes, dont plusieurs sont très bien ficelées. Pour les éviter, il vaut mieux faire preuve de vigilance et rester à l'affût. Voici un bref descriptif de quelques-unes pour être en mesure de les reconnaître.



Un **vol d'identité** survient lorsqu'un(e) fraudeur(-euse) obtient les renseignements personnels d'une victime dans le but de lui usurper son identité pour en tirer des bénéfices.

L'**hameçonnage**, c'est lorsqu'une personne mal intentionnée entre en contact par téléphone avec une victime et crée un sentiment d'urgence par l'envoi d'un faux courriel ou de textos comprenant une pièce jointe ou un hyperlien falsifié.

Plus connue, la **fraude liée aux achats en ligne** consiste à vendre un produit sans avoir l'intention de le livrer. Certain(e)s vont même jusqu'à créer des sites de vente d'apparence légitime pour arriver à leurs fins.

On qualifie de **fraude amoureuse** quand un(e) fraudeur(-euse) entre en contact avec sa victime par l'entremise des médias sociaux ou de sites de réseautage afin de créer un lien de confiance avec elle et de lui dévoiler de prétendus sentiments amoureux. Une fois la relation virtuelle établie, cette personne malveillante utilise divers prétextes pour inciter sa victime à lui envoyer de l'argent.

L'**arnaque bancaire** consiste, quant à elle, à convaincre une victime de lui donner accès à son compte bancaire pour effectuer des transactions en échange d'une compensation financière.

Finalement, on définit la **fraude d'investissement liée aux cryptoactifs** comme une offre d'investissement non sollicitée faisant miroiter des rendements élevés sur des placements à

faibles risques. Par de fausses plateformes d'investissement, les fraudeur(-euse)s détournent les fonds à l'insu de leurs victimes, puis désactivent la plateforme et disparaissent avec l'argent.

Comment se protéger contre les fraudes?

Maintenant qu'on en sait plus sur les divers types de fraudes, il sera plus facile de les éviter. Voici toutefois quelques conseils pour se protéger.

- Lors d'un contact non sollicité, il ne faut jamais divulguer ses renseignements personnels ou ses informations bancaires, et ce, peu importe le moyen de communication (courriel, texto, téléphone ou médias sociaux).
- Vérifiez les paramètres de sécurité et de confidentialité de tous vos comptes, appareils et connexions, puis assurez-vous que les antivirus sont à jour sur tous vos appareils intelligents.
- N'ouvrez les courriels, les messages et les fichiers que s'ils proviennent d'une source sûre.
- Ne supposez jamais que le numéro de téléphone figurant sur votre afficheur est exact.
- Si vous réalisez des transactions en ligne, vérifiez que le site est sécurisé. L'adresse Web commencera alors par « https:// » et une icône représentant un cadenas en position fermée ou une clé s'affichera en bordure de la barre d'adresse du navigateur.
- Gardez à l'esprit que les réseaux sans fil (Wi-Fi) publics ne sont pas sécurisés. Afin de limiter les risques, n'autorisez pas votre appareil à s'y connecter automatiquement.
- N'envoyez jamais d'argent à une personne que vous ne connaissez que virtuellement. Refusez toute transaction faite pour une tierce personne.
- Faites preuve de scepticisme lorsque vous recevez des offres d'investissements non sollicitées et « trop belles pour être vraies ».
- Lorsque vous devez conclure des transactions en ligne, privilégiez les rencontres en personne avant d'effectuer un paiement.

UNE ZONE DE RENCONTRE NEUTRE POUR DES ÉCHANGES SÛRS



RAPPEL

Pour éviter les fraudes, particulièrement lors de transactions en ligne, donner rendez-vous aux vendeur(-euse)s ou aux acheteur(-euse)s à la nouvelle Zone de rencontre neutre aménagée récemment à Montmagny peut s'avérer un choix judicieux. Accessible gratuitement et en tout temps, la zone est située au 316, rue des Entrepreneurs, non loin du poste de police. Elle est identifiée par du marquage au sol et de la signalisation permanente et dotée de caméras de surveillance qui enregistrent en continu (24 heures par jour, 7 jours par semaine).

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

UNE FOULE DE POSSIBILITÉS POUR VIVRE PLEINEMENT L'HIVER

Qu'on l'adore ou la déteste, la saison froide est un passage obligé. Année après année, malgré les changements climatiques et les caprices de dame Nature, la neige finit inévitablement par tomber et le sol par geler. Il vaut alors mieux s'habiller chaudement et en profiter, car à moins de s'évader au Sud, on ne peut y échapper. À Montmagny, on est gâté(e)s, car ce ne sont pas les possibilités qui manquent pour vivre pleinement l'hiver!

Grâce à la collaboration des Enfants d'cœur, les Sentiers urbains multisports sont propices à la pratique de la raquette et du fatbike. Il est également possible de faire du ski de fond, sur de petits circuits aménagés aux parcs Saint-Nicolas et du Marais.



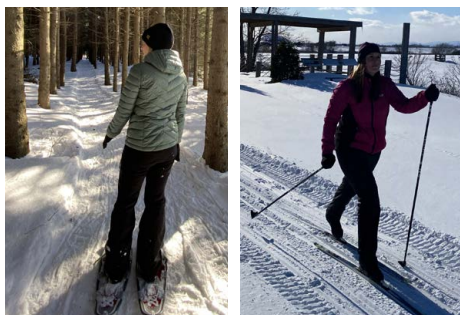
Même si la météo ne rend pas leur tâche facile, les employé(e)s municipaux travaillent fort pour que les surfaces glacées puissent accueillir les joueur(-euse)s de hockey et les adeptes de patinage extérieur.

Chaussez vos patins et rendez-vous au parc Récréatif ou à l'anneau de glace!

Depuis son ouverture, la glissade du parc Récréatif est toujours aussi populaire auprès des petit(e)s... comme des grand(e)s.

Et avec ses nombreux circuits de marche et pistes multifonctionnelles, Montmagny est un paradis pour les marcheur(-euse)s, été comme hiver.

Pour en savoir plus sur les infrastructures récréatives et les horaires, rendez-vous au ville.montmagny.qc.ca/horaires.



UNE BORNE INTERACTIVE POUR METTRE EN LUMIÈRE LES INTRONISÉ(E)S AU PANTHÉON DES SPORTS DE MONTMAGNY

Le 21 novembre, lors d'une soirée intime tenue à l'Espace citoyen, les athlètes Anne-Marie Bergeron et Claude Coulombe, le bâtisseur Jean-Claude Croteau, les Sentinelles de Montmagny et le Championnat provincial d'athlétisme de 1980 ont officiellement fait leur entrée au Panthéon des sports de Montmagny en raison de leurs performances sportives, de leur implication ou de leur apport au rayonnement de la ville.

Pour mettre en lumière les parcours exceptionnels de ces cinq nouveaux membres du Panthéon, mais également

ceux des sept autres intronisé(e)s en 2022, une borne interactive est désormais installée aux abords du terrain multisport Laprise. Si ce n'est déjà fait, faites un détour pour découvrir toutes ces personnes qui ont marqué Montmagny à leur façon.

Rappelons que le Panthéon des sports a vu le jour en 2021 dans le cadre des Fêtes du 375^e pour perpétuer les exploits de grands sportif(-ive)s de chez nous. Outre sur la borne interactive, on peut aussi en savoir davantage sur les intronisé(e)s au ville.montmagny.qc.ca/pantheon.





DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

Jusqu'au 10 mars, le Défi château de neige invite les familles à profiter de l'hiver! Coordonné par l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches, le défi vise à inciter la population à bouger dehors et à s'amuser en construisant un château de neige.

Pour participer, il suffit de construire un château (pas nécessairement un chef-d'œuvre) à l'endroit de son choix, de l'immortaliser en photo et de partager celle-ci sur le site defichateaudeneige.ca.

Les personnes inscrites courent la chance de remporter de beaux prix, dont des forfaits au Parc national de Frontenac, des accès à l'Éco-Parc des Etchemins et des chèques-cadeaux chez Sports experts.



Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire proposera à nouveau une belle gamme de camps estivaux du 25 juin au 8 août. La programmation sera disponible au mois d'avril au ville.montmagny.qc.ca/campsestivaux et il sera possible de s'inscrire dès le 24 avril.



FÉVRIER À LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENTION! Consultez le calendrier des événements en ligne et les pages [f](#) et [i](#), car des activités pourraient s'ajouter.



JUSQU'AU 8 MARS

EXPOSITION *L'hymne au printemps*

Si ce n'est déjà fait, il est encore temps d'aller jeter un œil aux courtépintes de la spécialiste Francine Robichaud qui rendent hommage à la chanson *L'hymne au printemps* de Félix Leclerc.



SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER • 10 H 30

HEURE DU CONTE DES JARDINS

Activité permettant aux enfants d'âge préscolaire de s'éveiller à la lecture et de découvrir leurs capacités de compréhension et de création. Un bricolage suivra la lecture.



MARDI 4 FÉVRIER • 18 H 30

EST-IL TROP TARD POUR APPRENDRE?

La technologie évolue très rapidement, mais est-il trop tard pour apprendre à l'utiliser à son plein potentiel? Quels sont les symboles usuels des appareils (tablette, cellulaire, etc.)? Où trouver de la formation abordable et pertinente pour suivre le rythme? Quels sont les outils réellement nécessaires? Cette conférence donnera des pistes de solutions concrètes pour y arriver!



MERCREDIS 5, 12, 19 ET 26 FÉVRIER • 13 H 30

ATELIERS *Bien vieillir*

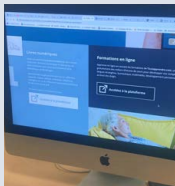
Ateliers proposant une réflexion sur le vieillissement durant lesquels plusieurs sujets seront abordés, dont l'idéal du vieillissement, le soin du corps, le regard de notre société, la peur de la mort et la solitude. Inscription à ccouture@ville.montmagny.qc.ca ou au 418 248-4856, poste 2804.



JEUDI 6 FÉVRIER • 13 H 15

SOUTIEN AUX PROCHES AIDANT(E)S

Les proches aidant(e)s soutiennent des personnes en perte d'autonomie, mais peuvent aussi avoir besoin d'être soutenus dans leur rôle. Voilà une occasion d'échanger avec des personnes vivant avec la même réalité.



MARDI 11 FÉVRIER • 13 H 30 ET 18 H

INITIATION AUX SERVICES EN LIGNE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque offre un accès illimité à un monde de connaissances et de loisirs numériques. Cours et formations, jeux d'évasion, outils de généalogie, etc. Découvrez toutes les possibilités qui sont à portée de clic dans cet atelier d'initiation.



SAMEDI 15 FÉVRIER • 10 H 30

HEURE DU CONTE POUR LES JEUNES MUSICIEN(N)S

Offerte en collaboration avec l'École internationale de musique, cette activité vise à éveiller les enfants d'âge préscolaire à la musique. Une histoire bruitée, où les jeunes manipuleront des instruments, sera racontée et suivie d'activités, dont une chasse aux instruments et une activité rythmique.



MARDI 18 FÉVRIER • 19 H

ATELIER DE RELIURE

Lors de cet atelier animé par une relieuse professionnelle, les participant(e)s fabriqueront des carnets décoratifs, soit un cahier cousu à cheval avec une couverture cartonnée souple et un carnet avec couture japonaise. À la fin, ils sauront aussi choisir des papiers, perforer, coudre, coller et reconnaître le sens du papier selon ses fibres. *Matériel fourni.* Inscription d'ici le 9 février à sgiaassoncloutier@ville.montmagny.qc.ca.



LA RELÂCHE S'EN VIENT

Du 1^{er} au 9 mars, les jeunes auront les deux pieds dans la Relâche. Pour les occuper et leur permettre de décrocher, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et ses partenaires proposeront plusieurs activités qui seront réunies dans une programmation.

Cette dernière sera disponible au ville.montmagny.qc.ca/relache dans la semaine du 10 février. La période d'inscription en ligne s'amorcera quant à elle le 20 février.

SOUS LES PROJECTEURS

FÉVRIER AUX ARTS DE LA SCÈNE DE MONTMAGNY

En février, grâce à sa programmation diversifiée, les Arts de la scène de Montmagny (ADLS) encourageront les spectateur(-trice)s ayant pris la résolution de consommer régulièrement de la culture.

Dans *Cette Voix*, Dan Bigras rend hommage à son grand ami Gerry Boulet, sans qui sa carrière musicale n'aurait jamais vu le jour. Ce spectacle, présenté le samedi 1^{er} février à 20 h à la salle Edwin-Bélanger, amalgame des anecdotes et des chansons issues de l'univers de ce rockeur plus grand que nature.

Le dimanche 16 février à 15 h, à la salle Promutuel Assurance, le groupe Mirada Flamenca donne rendez-vous aux passionné(e)s de flamenco, un art espagnol empreint de passion et de rythme.

Récipiendaire des Francouvertes en 2023, Jeanne Côté, l'autrice-compositrice-interprète originaire de Petite-Vallée présentera les chansons minimalistes de son nouvel opus le vendredi 21 février à 20 h à la salle Promutuel Assurance.

Depuis 20 ans, Christine Tassan et les Imposteurs roulent leur bosse à travers le monde en faisant rayonner le jazz manouche. C'est en se remémorant ce parcours qu'ils ont créé *Sur la route*, un spectacle captivant qui transportera le public au cœur de leurs tournées épiques. À voir le dimanche 23 février à 15 h à la salle Promutuel Assurance.



SPECTACLES À VENIR AUX ADLS

LES AVENTURIERS VOYAGEURS <i>Bornéo et Singapour</i>	2 février 13 h 30 (PA) et 3 février 19 h 30 (PA)
MAXIME LANDRY & ANNIE BLANCHARD	7 février 20 h (EB)
MIKE WARD	8 février 16 h et 20 h (EB)
STÉPHANE FALLU	13 février 20 h (CC)
MARIO JEAN	15 février 20 h (EB)
JONATHAN ROY	22 février 20 h (EB)
CHRISTIAN MARC GENDRON	27 février 20 h (EB)
JOSÉ GAUDET	28 février 20 h (EB)
ANDRÉANNE A. MALETTE	1 ^{er} mars 20 h (PA)
FRED PELLERIN	2 mars 15 h et 20 h (EB)
LES AVENTURIERS VOYAGEURS <i>Italie du Sud</i>	2 mars 13 h 30 (PA) et 3 mars 19 h 30 (PA)

EB : Edwin-Bélanger | PA : Salle Promutuel Assurance
CC : Cabaret Cogeco

Programmation
complète au adls.ca



SE DÉLIER DES JAMBES EN MODE SWING



Dans le cadre des « Apéros de la relève », une formule mise en place pour offrir aux artistes locaux et émergents une scène dédiée et un auditoire sensible à leur proposition, un cours d'initiation au lindy hop (swing) est proposé gratuitement, en première partie du spectacle *Sur la route* de Christine Tassan et les Imposteurs, qui est présenté le dimanche 23 février à 15 h.

Les adeptes de swing sont donc conviés dès 13 h 30 au Cabaret Cogeco pour apprendre à danser en compagnie des professeurs Martin Otabé et Mariève Giroux de la communauté de danse du Kamouraska, Les Saint-Swingeux.



EMPLOIS D'ÉTÉ ÉTUDIANTS

TU ES ÉTUDIANT(E) ET TU RETOURNES AUX ÉTUDES À L'AUTOMNE 2025?



La Ville de Montmagny a plusieurs possibilités à t'offrir!

Choisis parmi les postes offerts et viens travailler avec une équipe dynamique cet été!

Travaille de jour **En semaine** **Et majoritairement à l'extérieur**

POSTULE

- par courriel à rh@ville.montmagny.qc.ca
- ou en ligne au ville.montmagny.qc.ca/emploietudiant



**DATE LIMITE
POUR POSTULER :
28 FÉVRIER 2025**

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

CAMP DE JOUR

Pour travailler au camp de jour, tu dois être une personne responsable, dynamique et créative qui aime travailler avec les enfants et en équipe.



*Formations obligatoires offertes par l'employeur aux nouveaux animateur(-trice)s et accompagnateur(-trice)s. Dates à venir.

Animateur(-trice)

Secondaire 4 complété en juin ou formation aux adultes en cours.

Animateur(-trice) adjoint(e)

Secondaire 3 complété en juin ou formation aux adultes en cours.

Accompagnateur(-trice) en loisirs adaptés

Accompagner un enfant vivant avec une déficience ou un handicap.

- Secondaire 5 complété en juin ou formation aux adultes en cours.
- **ATOUT** > Études en psychoéducation, en éducation spécialisée, en travail social, en psychologie ou autre domaine connexe.



Du 2 au 20 juin

Préparation de la programmation (horaire variable selon disponibilités)

Du 23 juin au 8 août

Durée du camp de jour



PARC AQUATIQUE POINTE-AUX-OIES

Sauveteur(-euse)

- Être âgé(e) d'au moins 15 ans en juin.
- Détenir la certification *Sauveteur national*.

Guichetier(-ière)

- Être âgé(e) d'au moins 15 ans en juin.

Moniteur(-trice)

- Être âgé(e) d'au moins 15 ans en juin.
- Détenir la certification *Moniteur* et le brevet *Croix de bronze*.



Du 8 juin au 1^{er} septembre (entrée progressive selon les disponibilités)

PARCS MUNICIPAUX



Responsable du service de balades en triporteur

Élaborer les circuits, promouvoir le service auprès des organismes et des résidences pour aîné(e)s du milieu, prendre les réservations et transporter les usager(-ère)s.

- Être responsable, dynamique et en bonne forme physique.
- Avoir de la facilité à entrer en relation avec les gens.



Du 1^{er} juin au 1^{er} septembre

(entrée progressive selon les disponibilités)

Animateur(-trice) de parcs

Animer les parcs, accueillir les usager(-ère)s, organiser des activités spéciales et faire respecter les règlements.

- Secondaire 4 complété en juin ou formation aux adultes en cours.
- Vélo électrique fourni!



Du 6 mai au 25 août

(entrée progressive selon les disponibilités)

Du 26 août au 14 octobre

(temps partiel selon les besoins)



SERVICE DU GREFFE, DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'URBANISME

Inspecteur(-trice) municipal(e) étudiant(e)

Soutenir l'équipe du Service du greffe, des affaires juridiques et de l'urbanisme en effectuant des inspections sur le territoire et en veillant à l'application des règlements municipaux.

- Première année d'études collégiales ou universitaires complétée et retour aux études prévu à l'automne.
- Posséder un permis de conduire valide.
- ATOUT > Étudier en techniques policières, en aménagement du territoire, en urbanisme ou dans un domaine connexe.



Du 2 juin au 29 août (entrée progressive selon les disponibilités)



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES

Étudiant(e) aux travaux publics

Entretenir les parcs, les espaces verts et les équipements récréatifs, effectuer des travaux de signalisation et collaborer avec l'équipe du Service des travaux publics et des infrastructures pour réaliser divers projets.

- Être inscrit(e) aux études à temps complet en septembre 2025.
- Posséder un permis de conduire valide.
- ATOUT > Expérience en horticulture, en signalisation, en équipement récréatif ou en travaux manuels.



Du 1^{er} mai au 15 septembre (entrée progressive selon les disponibilités)
40 heures par semaine, du lundi au vendredi (4 jours et demi)

Étudiant(e) à l'usine de traitement de l'eau

Travailler à l'entretien ménager et des espaces verts de l'usine, fournir de l'assistance technique au besoin et réaliser des travaux d'entretien du bâtiment (peinture, réparations mineures, etc.).

- Secondaire 5 complété en juin.
- Posséder un permis de conduire valide.



Du 1^{er} mai au 15 septembre (entrée progressive selon les disponibilités)
Horaire variable (40 heures par semaine)



ville.montmagny.qc.ca/emploietudiant

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE MONTMAGNY

Commis à la Boutique du Marché public

Accueillir et conseiller les client(e)s, opérer la caisse et veiller à la gestion de l'inventaire.

- Être âgé(e) de 15 ans à l'ouverture de la saison.
- Avoir une facilité à communiquer avec les gens.
- Être courtois(e), responsable, autonome et habile avec les technologies.



Du 25 juin au 31 août
(30 heures par semaine, du jeudi au dimanche)
Quelques fins de semaine en septembre
(à discuter)



SÉANCES DU CONSEIL

PRINCIPALES RÉOLUTIONS – SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE ET SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024. L'ordre du jour des séances du conseil municipal est disponible le jour même, sur le site Internet de la Ville, et le contenu intégral des séances publiques (procès-verbaux et vidéos) est mis en ligne dans les jours suivant la séance au ville.montmagny.qc.ca/seances.

LISTE DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme en date du 3 décembre 2024
- Dépôt du registre des déclarations des membres du conseil municipal | Réception de dons, de marques d'hospitalité ou d'autres avantages | Période du 9 décembre 2023 au 6 décembre 2024
- Dépôt du rapport daté du 5 décembre 2024 énumérant les résidus de métaux et autres articles désuets vendus de gré à gré

INFORMATIONS CONCERNANT DES TRAVAUX ET DES CONTRATS

- Adjudication de contrat | Fourniture d'un camion 12 roues usagé avec benne basculante
- Reconductions de contrats | Fourniture de polychlorure d'aluminium liquide (PAX-XL6) ET Fourniture d'inhibiteur de corrosion | Année 2025

CONTRIBUTIONS DIVERSES

- Approbation de dépenses et de contributions | Autorisation de paiements totalisant 4 000 \$
- Versement de subventions à divers organismes totalisant 111 852,35 \$ | Utilisation de l'aréna | Automne 2024
- Versement de subventions à Natation Montmagny totalisant 7 200 \$ | Utilisation de la piscine Guylaine-Cloutier | Automne 2024

MOUVEMENT DE PERSONNEL

- Engagement au poste col bleu de « Préposé aux équipements récréatifs (8 mois) et préposé général aux travaux publics (4 mois) »

DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET DE SUBVENTIONS

- Dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds Régions et Ruralité (FRR Volet 2) | Aménagement de trottoirs et d'une piste cyclable sur le boulevard Taché Est
- Demande d'aide pour la formation des pompier(-ière)s volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique

ENTENTES, POLITIQUES ET DIRECTIVES

- Autorisation de signature | Entente avec la Société de développement économique de Montmagny inc. | Programme de revitalisation du centre-ville | Années 2025, 2026 et 2027
- Adoption d'un *Plan de mobilité active 2024-2031*

- Autorisation de signature | Entente avec l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches (URLS) | Location d'un espace d'entreposage au Centre récréatif Clément-Laliberté
- Renouvellement de l'entente pour le service de soutien au fonctionnement de la bibliothèque | Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
- Autorisation de signature | Entente triennale de développement culturel | Années 2025-2026-2027

DIVERS

- Nomination d'un maire suppléant et d'un substitut du maire à la MRC de Montmagny, soit M. Jessy Croteau
- Appui pour un conseil régional de la culture en Chaudière-Appalaches
- Fermeture de projets de dépenses en immobilisations | Transfert de soldes disponibles et financement de manques à gagner
- Droit supplétif au droit de mutation immobilière
- Approbation des prévisions budgétaires de la Régie inter-municipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny pour l'année 2025
- Adoption des prévisions budgétaires de la Ville de Montmagny pour l'année 2025 et du programme d'immobilisations pour les exercices financiers 2025, 2026 et 2027

UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC

- Autorisation à VéloQuébec Événements | Randonnée cycliste « Le Grand Tour » | Août 2025

PROCESSUS RÉGLEMENTAIRES : Avis de motion et adoption de règlements (surveillez les publications pour l'entrée en vigueur des règlements)

- Adoption du Règlement 1311 remplaçant le Règlement 1297 et ses amendements et décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la Ville de Montmagny
- Adoption du Règlement 1310 établissant un programme d'aide financière pour l'acquisition de couches réutilisables et de produits d'hygiène durables
- Adoption du Règlement 1262 concernant l'occupation du domaine public de la Ville de Montmagny



Que pensez-vous de notre site Web, de nos réseaux sociaux et de nos services en ligne?

Répondez à notre sondage!
50 \$ en chèques-cadeaux Montmagny à gagner!



HÔTEL DE VILLE

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi 8 h à 12 h

Les consultations sur rendez-vous avec le personnel municipal peuvent avoir lieu en dehors de ces heures.

143, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-3361
ville.montmagny.qc.ca      

PARC SAINT-NICOLAS

OUVERT TOUS LES JOURS
(si les conditions le permettent)

Patinage, randonnée, raquette et ski de fond.


Anneau de glace | de 8 h à 21 h
(chalet des patineur(-euse)s et bloc sanitaire)

135, rue St-Nicolas | 418 248-6022
ville.montmagny.qc.ca/horaires

PARC RÉCRÉATIF

La patinoire, la glissade et le chalet seront ouverts tant que les conditions climatiques le permettront.

	PATINAGE LIBRE	HOCKEY LIBRE
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi	18 h à 19 h 30	16 h à 17 h 19 h 30 à 22 h
Mardi	17 h à 18 h	16 h à 17 h 20 h à 22 h
Samedi et dimanche	10 h à 11 h 30 13 h à 14 h 30 18 h à 19 h 30	11 h 30 à 13 h 14 h 30 à 17 h 19 h 30 à 22 h

Avant de vous déplacer, visitez la page  *Ville de Montmagny*. Si l'établissement est fermé, un message l'indiquera.

11, avenue de la Fabrique | 418 248-8194
Hors-saison : 418 248-6022
ville.montmagny.qc.ca/horaires

PISCINE MUNICIPALE GUYLAINE-CLOUTIER



JUSQU'AU 28 FÉVRIER

BAINS NAGE SEULEMENT

Lundi et mercredi 19 h 30 à 21 h Dimanche 7 h 45 à 8 h 45
Mardi et jeudi 12 h à 13 h

BAINS FAMILIAUX

Samedi 13 h 30 à 15 h Dimanche 12 h 30 à 14 h

BAINS MIXTES (avec 2 couloirs de nage)

Lundi, mercredi et vendredi 12 h à 13 h
Dimanche 16 h 30 à 17 h 30

Coût : 2 \$ enfant de 1 à 17 ans, étudiant(e) ou membre de l'âge d'or (carte obligatoire)
3 \$ adulte | Gratuit avec la carte-loisirs
**** Les billets de 20 \$ ne sont pas acceptés ****

Procurez-vous la carte Passe-o-bain à la piscine au coût de 40 \$ vous donnant droit à 16 entrées.

Remarques :

- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Tous les enfants de 8 ans et moins doivent demeurer à portée de main d'une personne de 16 ans et plus en tout temps.
- Les participant(e)s doivent avoir quitté les vestiaires 15 minutes après le bain.
- Le casque de bain et la douche savonneuse sont obligatoires.
- Les bottes, souliers et sandales d'extérieur ne sont pas tolérés dans les vestiaires.

151, boulevard Taché Est | 418 248-6022
ville.montmagny.qc.ca/horaires

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L Fermé **M** 10 h à 20 h **M** 10 h à 17 h **J** 10 h à 17 h
V 10 h à 17 h **S** 10 h à 16 h **D** Fermé

138, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-4856
bibliothequedemontmagny.com  

ARÉNA



Voir calendrier à la page 20

PATINAGE LIBRE

Coût : 2 \$ par personne ou gratuit avec la carte-loisirs

HOCKEY LIBRE (15 ANS ET +)

Coût : 5 \$ par joueur(-euse) • Équipement complet requis

21, avenue Ste-Brigitte Nord
418 248-5995 ou 418 248-6022
ville.montmagny.qc.ca/horaires



SENTIERS URBAINS multisports



OPÉRATION DÉNEIGEMENT

Du 1^{er} novembre au 15 avril

VÉRIFIEZ AVANT DE VOUS STATIONNER
C'est votre responsabilité!

418 248-1740 après 17 h

Si votre véhicule a été remorqué, contactez Addict remorquage au 418 234-3461

FÉVRIER 2025

Pour connaître les horaires des infrastructures de loisirs, visitez le ville.montmagny.qc.ca/horaires

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
	EXPOSITION À VOIR À LA BIBLIOTHÈQUE JUSQU'AU 8 MARS L'hymne au printemps <i>de Francine Robichaud</i>					BIBLIOTHÈQUE L'Heure du conte Desjardins 10 h 30
ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20 	ARÉNA Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50 	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE Conférence Est-il trop tard pour apprendre? 18 h 30 	ARÉNA Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15 BIBLIOTHÈQUE Atelier Bien vieillir 13 h 30 	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE Groupe de soutien pour proches aidant(e)s 13 h 15 	ARÉNA • Hockey libre (14 ans et -) 10 h 30 à 12 h • Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50 	ARÉNA Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50
2	3	4	5	6	7	8
ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20 	ARÉNA Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50 	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE Initiation aux services en ligne 13 h 30 et 18 h 	ARÉNA Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15 BIBLIOTHÈQUE Atelier Bien vieillir 13 h 30 	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 	SAINT-VALENTIN ARÉNA Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50 	BIBLIOTHÈQUE Heure du conte pour jeunes musicien(ne)s 10 h 30 ARÉNA Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50
9	10	11	12	13	14	15
ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20 	ARÉNA Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50 HÔTEL DE VILLE Séance du conseil municipal 19 h 30 	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE Atelier de reliure 19 h 	ARÉNA Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15 BIBLIOTHÈQUE Atelier Bien vieillir 13 h 30 	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 	ARÉNA Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50 	ARÉNA Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50
16	17	18	19	20	21	22
ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20 	ARÉNA Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50 	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 	ARÉNA Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15 BIBLIOTHÈQUE Atelier Bien vieillir 13 h 30 	TAXES MUNICIPALES Échéance du 1 ^{er} versement ville.montmagny.qc.ca/taxes ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 		
23	24	25	26	27	28	

BAC VERT BAC BLEU BAC BRUN

TOURNI OPTI M13

ARTS DE LA SCÈNE
horaire au adls.ca

RECEVEZ TOUTES LES INFORMATIONS IMPORTANTES



ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES : ville.montmagny.qc.ca/info

ÉCOCENTRE DU GOLF

550, chemin du Golf
418 248-3323

OUVERT DE 7 H À 15 H
DU LUNDI AU VENDREDI
JUSQU'AU 30 AVRIL



TARIFICATION EN VIGUEUR
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION SEULEMENT

Moins de 250 kg/année <i>2 visites à l'écocentre incluses</i>	GRATUIT*
250 kg et plus/année	0,10 \$/kg
3 ^e visite et plus à l'écocentre	20 \$/visite

*Présentation du compte de taxes de l'année courante obligatoire.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Urgence Feu - Police - Ambulance	911
Info-santé	811
Centre antipoison	1 800 463-5060
Info ressources sociocommunautaires	211
Tel-Écoute	1 877 559-4095
Hôpital de Montmagny	418 248-0630
CLSC et CHSLD	418 248-2572
VILLE DE MONTMAGNY	418 248-3361
Ligne d'informations municipales	418 248-1740
Aréna	418 248-5995 418 248-6022
Piscine municipale Guylaine-Cloutier	418 248-6022
Pavillon communautaire Espace citoyen	418 248-3361, poste 2701
Parc Récréatif	418 248-8194 418 248-6022
Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny	418 248-0445

URGENCE DÉTRESSE 1 866 APPELLE (1 866 277-3553)
Pour toute urgence suicidaire, crise ou situation de détresse